



Résiliation complémentaire santé

Par anat, le **04/02/2012** à **12:15**

Bonjour,

Je vous explique ma situation

Mon ami et moi avons contracté une complémentaire santé famille qui débutait le 01 Janvier 2012.

Nous avons fait une demande des chèques à l'aide à la mutuelle à notre CPAM

A la place, nous avons obtenu la CMU.

J'ai contacté mon conseiller qui m'a dit d'envoyer les attestations CMU+une lettre explicative en recommandé en demandant le remboursement de la cotisations de janvier par lettre chèque, ce que j'ai fait.

Hors ce matin, nous recevons une lettre de la complémentaire en nous disant qu'ils nous feront un avoir sur les cotisations.???

Là je ne comprends pas du tout.

Comment nous faire rembourser l'échéance de janvier car soit ils n'ont pas compris ma demande soit il ne veulent pas nous rembourser.

Merci de vos réponses

Cordialement